

APPEL A PROJETS LABEL SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITE FRANCO ITALIENNE 1er Appel à projets 2017

L'Université Franco Italienne / Università Italo Francese (UFI/UIF) attribue son propre Label à des initiatives franco-italiennes de grand intérêt culturel et scientifique. Les activités devront se dérouler entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2017.

➤ Destinataires

Les structures suivantes peuvent présenter une demande de Label UFI :

- Etablissements d'enseignement supérieur,
- Centres de recherche,
- Ecoles doctorales,
- Collèges doctoraux,
- Réseaux universitaires, culturels, scientifiques, avec un support franco-italien et une envergure européenne ou euro-méditerranéenne,
- Associations d'intérêts scientifiques et culturels.

➤ Types d'activités soutenues

Le Label UFI/UIF soutient toutes les activités relevant des missions de l'UFI/UIF, définies dans l'accord cadre portant création de l'UFI/UIF et notamment :

- Séminaires, colloques, congrès, écoles d'été co-organisées entre les deux pays,
- Manifestations culturelles franco-italiennes en relation avec le monde universitaire ou des sociétés scientifiques de niveau international,
- Cursus universitaires spécifiquement franco-italiens et/ou intégrés dans des réseaux européens ou euro-méditerranéens,
- Publications, revues franco-italiennes,
- Traductions simultanées Français/Italien et vice versa,
- Traduction dans les deux langues du matériel qui relève de la manifestation labellisée.

➤ Critères d'attribution

Les manifestations faisant l'objet d'une demande de label UFI se dérouleront soit en France soit en Italie. Au cas où elles se dérouleraient dans un pays différent de la France et de l'Italie, il doit y avoir une participation de ces deux pays.

Les projets financés dans le cadre d'autres Appels à projets de l'UFI/UIF bénéficient automatiquement du Label.

L'évaluation finale est remise au Conseil Exécutif de l'UFI/UIF qui, seul, décide des projets à financer, sur la base des critères suivants :

Critères généraux :

- Qualité scientifique du projet
- Présence d'un comité scientifique et/ou d'organisation
- Programme de recherche commun
- Contribution au rayonnement de l'UFI/UIF
- Implication de doctorants ou de jeunes chercheurs
- Impact du projet pour le développement de collaborations scientifiques franco-italiennes
- Programme détaillé du projet scientifique
- Projet scientifique inter ou pluri disciplinaire
- Publication des Actes (ou d'un volume directement issu du projet)
- Présence de cofinancements

➤ **Modalités de financement**

Dans le cas où la demande de Label est accompagnée d'une demande de soutien financier, la somme maximale du financement est fixée à 1 000 euros par projet.

➤ **Engagements réciproques**

- Publication sur le site de l'UFI/UIF et diffusion de l'information par l'UFI/UIF,
- Obligation pour les bénéficiaires de mentionner le soutien de l'UFI/UIF sur tous les documents, d'apposer le logo UFI/UIF, indiquer le site web de l'UFI/UIF, établir un lien avec ce site sur les documents disponibles sur le web,
- Production d'un rapport final sur la manifestation ou la formation,
- Transmission à l'UFI/UIF des informations sur le suivi des actions et des données disponibles.

Les bénéficiaires s'engagent, durant au moins cinq ans, à transmettre des informations sur la réalisation et les éventuelles évolutions du projet et à répondre aux questions de l'UFI/UIF (l'évaluation des actions de mobilité, la mise à jour de la banque de données).

➤ **Modalités de présentation des demandes**

Pour accéder à la sélection, chaque projet devra être enregistré en ligne par le responsable de la candidature sur le site <http://www.universite-franco-italienne.org>.

**Calendrier du 1^{er} appel à projets 2017 pour le Label Scientifique UFI
pour les activités prévues entre le 01/07/2017 et le 31/12/2017**

Publication de l'appel à projets sur le site de l'UFI/UIF :	6 février 2017
Ouverture de la procédure d'enregistrement en ligne :	6 février 2017
Date limite d'enregistrement en ligne de la candidature :	13 avril 2017 à 12h00 (midi)
Publication des résultats :	juin 2017
Période de déroulement des activités proposées :	du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017